



Extension en vue pour la clinique des Orchidées.

Clinifutur achète 4 700 m² dans le parc boisé

LE PORT

Pendant que Saint-Paul cherche désespérément des crédits pour faire construire son nouvel hôpital public, les établissements de soins privés poursuivent leur expansion dans la commune voisine du Port. Réunis jeudi en conseil municipal, les élus portois ont validé la vente d'une parcelle communale de 4 700 m² au groupe de santé Clinifutur, propriétaire des cliniques Jeanne d'Arc et Orchidées.

Le principe de cette vente avait déjà fait l'objet d'une délibération en septembre 2011, pour un peu plus de 2,5 millions d'euros (soit 500 euros le m²). Invoquant la crise économique, le groupe Clinifutur a entre-temps adressé à la ville une contre-proposition à la baisse (2,3 millions d'euros).

Proposition approuvée par les élus, sous condition que la parcelle soit valorisée d'ici trois ans.

Contacté, le directeur général du groupe Clinifutur a confirmé la transaction en cours avec la commune, tout en restant évasif sur la finalité de l'opération. *"Nous nous sommes positionnés sur l'opportunité de cette réserve foncière car nous avons besoin d'espace pour développer nos activités"*, répond Christian Dijoux. Extension ou réorganisation des services existants ? *"Rien n'est acté mais nous y travaillons sérieusement"*.

LE BÉTON GRIGNOTE SUR LE BOIS

Annexe de sa voisine Jeanne d'Arc, la clinique des Orchidées, construite en 2001, abrite actuellement un service de chirurgie de

74 lits et places. La parcelle cédée par la commune est située en lisière du parc boisé. Un parc décidément grignoté par le béton puisqu'un hôtel de type "campille" doit également y être construit.

En août dernier, les élus portois avaient validé la vente d'une autre parcelle de 4700 mètres au groupement qui porte ce projet hôtelier. La transaction a rapporté 2,4 millions d'euros à la ville.

En temps de crise, le foncier du parc boisé est visiblement une valeur refuge au Port. *"10 000 mètres de nature en moins, ça risque en tous cas de faire baisser la moyenne de 40 m² plantés par habitant"*, dont se vantait le maire Jean-Yves Langenier lors de l'inauguration d'un rucher en centre-ville ■

V.B.